

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LUNDI, LE 6 MAI 2019 À 19H30
AU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE
À SAINT-CHRYSOSTOME.**

Formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district # 3
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, directrice générale /secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

Une consultation publique a eu lieu à 19H15 afin de présenter les règlements suivants :

Règlement no. 085-2018-02 modifiant le règlement de construction no. 085-2004 afin d'ajuster les dispositions quant aux constructions défendues sur le territoire;

Règlement no. 083-2018-35 modifiant le règlement de zonage no. 083-2004 afin d'ajouter des dispositions quant à l'abattage d'arbres en périmètre urbain, aux enseignes dérogatoires, au logement accessoire, aux poules urbaines et au chenil ou chatterie ou pension pour animaux domestiques.

OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2019-05-098

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 20H27 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2019-05-099

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- Offre de services Avizo / Rue des Pins
- Mandat Denicourt Arpenteurs-géomatiques inc. / Arpentage rue des Pins

ADOPTÉ

2019-05-100 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER} ET 24 AVRIL 2019

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 1^{er} et 24 avril 2019;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER les procès-verbaux du 1^{er} et 24 avril 2019 tels que rédigés.

ADOPTÉ

2019-05-101 4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des paiements émis ainsi que de la liste des comptes à payer;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- Liste des comptes à payer au 6 mai 2019 : **45 608.39 \$**;
- Liste des paiements émis entre 2 avril au 3 mai 2019 : **37 449.38 \$**;
- Liste des salaires émis durant cette période : **46 826.46 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, directrice générale /secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

MOT DU MAIRE

6. Parole du Maire

Avant la tenue de la séance régulière, Monsieur le Maire Gilles Dagenais a tenu à souligner et féliciter Mme Marielle Bourdeau qui a reçu le « Prix distinctions bénévoles du Haut-Saint-Laurent ». Une gerbe de fleurs a été remise à Mme Bourdeau.

Il souligne également qu'une soirée reconnaissance des bénévoles de la Montérégie a eu lieu le 3 mai dernier, à laquelle M. Pascal Day, Mme Caroline Brunet et Mme Maryse Daigneault ont reçu un certificat pour leur bénévolat. De plus, M. Pascal Day recevra le « Prix régional Dollard-Morin » lors d'une cérémonie officielle qui sera tenue à Québec le 10 mai prochain.

Monsieur le Maire Gilles Dagenais invite chacun à donner de son temps bénévolement, ne serait-ce qu'une heure par semaine. Un immense merci à tous les bénévoles.

7. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Monsieur le conseiller Steve Laberge

Monsieur Steve Laberge mentionne avoir été réélu sur le comité de l'aréna de Saint-Rémi.

Monsieur le conseiller Marc Roy

Monsieur Marc Roy informe les membres du conseil que le OMH de Sainte-Martine va se joindre au regroupement de l'Office municipal du Haut-Saint-Laurent.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Demande de M. Régis Gauthier / Borne rue Céline

M. Régis Gauthier désire savoir où est rendu le dossier de sa borne, qui selon lui, a été enlevée l'an dernier par le personnel de la voirie. Nous ferons un suivi du dossier avec M. Stéphane Laberge, chef d'équipe.

Demande de M. Paul Dagenais / CPE

M. Paul Dagenais demande si le dossier du CPE avance. Monsieur le Maire Gilles Dagenais dit que le Centre de la petite enfance Kaléidoscope doit retourner en appel d'offres. Que l'argent pour la construction est déjà versé et que suite aux soumissions, le gouvernement devraient fournir un autre montant d'argent. Au départ, le gouvernement avait autorisé 60 places pour ensuite augmenter à 80 places.

M. Paul Dagenais désire savoir si la municipalité a été en appel d'offres pour les travaux de la Phase IV. Nous l'informons que non, que ça devrait se faire sous peu.

Demande de M. Serge Provost / Terrain de balle

M. Serge Provost mentionne aux membres du conseil que la ligue de balle débute demain soir, soit le 7 mai. Est-ce qu'une demande a été fait pour préparer le terrain et ouvrir les filets. Nous l'informons que non, qu'aucune demande n'a été faite.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

8. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2018 PAR LA FIRME COMPTABLE LLG CPA INC.

Mme Sophie Lefort de la firme comptable LLG CPA INC. est présente ce soir pour le dépôt du rapport financier 2018. Elle explique et commente le rapport. Monsieur le Maires Gilles Dagenais tient à souligner l'excellent travail de Mme Linda Hébert, trésorière.

Municipalité Saint-Chrysostome	
Rapport financier	
Exercice terminé le 31 décembre 2018	
Revenus	
<i>Fonctionnement</i>	
Taxes	2 537 361
Compensations tenant lieu de taxes	22 056
Transferts	351 831
Services rendus	71 124
Imposition de droits	91 978
Amendes et pénalités	2 284
Intérêts	49 467
Autres revenus	9 651
	3 135 752
<i>Investissement</i>	
Transferts	166 582
Contribution des promoteurs	0
	3 302 334
Charges	
Administration générale	552 678
Sécurité publique	546 446
Transport	683 837
Hygiène du milieu	762 992
Santé et bien-être	2 335
Aménagement, urbanisme et développement	112 619
Loisirs et culture	367 433
Frais de financement	33 788
	3 062 128
Excédent de l'exercice	240 206
Moins: revenus d'investissement	(166 582)
	Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales
	73 624
Conciliation à des fins fiscales	
<i>Immobilisations</i>	
Amortissement	646 780
(Gain) perte sur cession	0
	646 780
<i>Financement</i>	
Remboursement de la dette à long terme	(57 986)
	(57 986)
<i>Affectations</i>	
Activités d'investissement	(386 758)
Excédent accumulé non-affecté	4 135
Excédent accumulé affecté	36 798

Réserves financières et fonds réservés	(20 000)
	(365 825)
	222 969
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	296 593

2019-05-102 9. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 211-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 196-2018 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que le projet de règlement no. 211-2019 a été déposé lors de la séance régulière du 1^{er} avril dernier;

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le règlement no. 211-2019 modifiant le règlement no. 196-2018 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

2019-05-103 10. MUTUELLE DE PRÉVENTION SST / AUTORISATION

CONSIDÉRANT que la municipalité est dotée d'une mutuelle de prévention SST;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la firme d'avocats et notaires Dunton Rainville un droit d'accès aux dossiers que possède la CSST pour évaluation.

ADOPTÉ

2019-05-104 11. ENGAGEMENT MME SYLVIE ANTONACCI / ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT que nous avons une employée qui est présentement en arrêt de travail;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin de remplacer temporairement cette employée;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER Mme Sylvie Antonacci au poste d'adjointe administrative pour une période temporaire, au moins jusqu'au 2 juin 2019. Les conditions d'embauche seront classées dans son dossier d'employée.

ADOPTÉ

12. SOUMISSION CAMÉRA / PARC CÉCILE-ROCHFORT

Le point est reporté à une séance ultérieure.

2019-05-105 13. POLITIQUE DE GESTION DES PLAINTES

CONSIDÉRANT qu'il faut se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes en identifiant la personne responsable de les recevoir;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer Madame Céline Ouimet, directrice-générale/secrétaire-trésorière à recevoir et traiter les plaintes. Une politique de gestion des plaintes sera déposée lors d'une séance ultérieure.

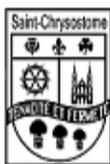
ADOPTÉ

14. DEMANDE MARCHÉ MÉTRO CHARETTE / SACS DE PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

Le conseil municipal accuse réception de la demande du Marché Charette dans laquelle il désire avoir l'appui de la municipalité pour instaurer un règlement visant à interdire l'usage des sacs de plastiques à usage unique. Divers échanges ont lieu entre les membres du conseil. Une majorité serait d'accord d'aller de l'avant avec une réglementation. Monsieur le conseiller Marc Roy suggère de rencontrer les commerçants. Une lettre sera envoyée au Marché Charette leur mentionnant que le conseil municipal est ouvert à une réglementation éventuelle.

2019-05-106 14.1 DÉPÔT ORGANIGRAMME 2019

Monsieur le Maire Gilles Dagenais fait le dépôt de l'organigramme 2019.



ORGANIGRAMME 2019

Monsieur Gilles Dagenais, maire est d'office membre de tous les comités.

Aqueduc, assainissement

- Mario Henderson, Marc Roy

Déneigement, garage, voirie, travaux de surface

- Richard Beaudin, Colette Jaquet

Loisirs, culture, aréna

- Steve Laberge, Richard Beaudin, Mélissa St-Jean

Service des incendies, mesures d'urgences

- Steve Laberge, Colette Jaquet, Richard Beaudin

Comité de la sécurité publique

- Marc Roy

Office municipal d'habitation (H.L.M.)

- Marc Roy

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

- Colette Jaquet, Marc Roy
- Daniel Roy, Pascal Day & François Albert citoyens

Projets spéciaux, embellissement

- Richard Beaudin, Mélissa St-Jean

Équipements

- Mario Henderson, Colette Jaquet

Suivi politique familiale

- Colette Jaquet (R.Q.F.), Mélissa St-Jean

Vision bénévolat & reconnaissance

- Mélissa St-Jean

Conseil d'établissement, jeunesse

- Marc Roy, Mélissa St-Jean, Steve Laberge

Comité consultatif agricole

- Mario Henderson, Steve Laberge
- Roger Vincent, Bernard Vincent, Régis Gauthier, citoyens

Conseil d'administration d'Un coin de Chez Nous (sans droit de vote)

- Gilles Dagenais

Maire suppléant / 2019

Janvier, février.....M. Steve Laberge
Mars, avril.....M. Marc Roy
Mai, juin.....M. Mélissa St-Jean
Juillet, août.....Mme Colette Jaquet
Septembre, octobre.....M. Richard Beaudin
Novembre, décembre...M. Mario Henderson

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt de l'organigramme 2019.

ADOPTÉ

SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. DEMANDES DU SERVICE INCENDIE

M. Paul Dagenais, chef pompier mentionne avoir reçu la confirmation de Mme Martine Bernard de l'agence CISSS de la Montérégie-Centre qu'à compter de mardi le 7 mai 2019 que le service de premiers répondants de Saint-Chrysostome, actuellement « Niveau DEA » agira comme service de « Niveau I (ACR et anaphraxie) ». Un mot sera mis à cet effet dans l'Info-Communautaire afin d'en informer la population.

2019-05-107 16. CONGRÈS ACSIQ / 18 AU 21 MAI 2019

CONSIDÉRANT le 51^e congrès de l'ACSIQ aura lieu du 18 au 21 mai prochain à la Malbaie;

CONSIDÉRANT que M. Paul Dagenais, chef pompier désire y participer;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER M. Dagenais à y participer et à déboursier tous les frais reliés à ce congrès.

ADOPTÉ

2019-05-108 16.1 COORDONNATRICE DES MESURES D'URGENCE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT que la coordonnatrice des mesures d'urgence est présentement en congé de maladie;

CONSIDÉRANT le besoin de nommer une personne « temporairement » jusqu'à son retour;

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer temporairement, Mme Claudine Beaudin, directrice générale adjointe coordonnatrice des mesures d'urgence.

ADOPTÉ

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

17. TRAVAUX RANG DU MOULIN

Monsieur le Maire Gilles Dagenais informe qu'il y aura des travaux de ponceau et réfection dans le rang du Moulin au cours de l'année 2019. Les intéressés seront convoqués pour informations sur les travaux.

2019-05-109 18. MANDAT RÉZOU / OBLIGATIONS ET CHLORATION

CONSIDÉRANT que la municipalité désire connaître ses obligations relativement à la chloration;

CONSIDÉRANT que la firme « Rézou inc.» a déjà obtenu un premier mandat pour la mise à jours de nos installations en eau potable;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de services de la firme « Rézou inc. » au taux horaire de 110 \$/heure afin de prendre connaissance des documents transmis par le ministère avec les obligations à la chloration.

ADOPTÉ

19. VIDANGE DES ÉTANGS / OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Le conseil municipal accuse réception de deux (2) offres de services professionnels pour la vidange des étangs. Après discussion, une rencontre aura lieu avec les firmes afin de discuter des possibilités.

2019-05-110 20. OFFRE D'EMPLOI POSTE JOURNALIER / PÉRIODE ESTIVALE 2019

CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi « poste journalier » pour la période estivale 2019 a été affichée;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux (2) candidatures;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER M. Roland Rochefort comme journalier pour la période estivale 2019. Il sera rémunéré au taux horaire de 13,50 \$ pour un horaire de travail variant de 30 à 40 heures par semaine. M. Stéphane Laberge, chef d'équipe devra superviser l'employé ainsi que les heures de travail.

ADOPTÉ

2019-05-111 21. APPEL D'OFFRES / TRAVAUX MÉCANISÉS 2019

CONSIDÉRANT que des appels d'offre pour travaux mécanisés 2019 ont été demandées;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accuse réception des appels d'offres pour l'année 2019.

ADOPTÉ

2019-05-112 22. SOUSSIONS PEINTURE CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées pour repeindre certains locaux du Centre culturel Dr Marc Héту;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux (2) soumissions à savoir :

ENTREPRENEUR	MONTANT (AVANT TAXES)
Les peintures André Montreuil	15 895.00 \$
M. Leduc Entrepreneur Peintre Inc.	15 960.00 \$

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE donner le contrat au bas soumissionnaire, soit « Les Peintures André Montreuil » au montant de 15 895.00 \$, à condition que l'entrepreneur utilise de la peinture « Benjamin Moore ». Cette dépense sera prise à même le budget fonctionnement.

ADOPTÉ

22.1 DEMANDE DÉFENSE DE STATIONNER FACE AU 628, NOTRE-DAME / UN COIN CHEZ-NOUS MULTI-SERVICES INC.

L'organisme Un Coin Chez-Nous Multi-services inc. demande un appui de la municipalité afin d'interdire le stationnement face au 628, rue Notre-Dame (Route 209). On explique que lorsque les automobilistes sortent de la rue Robert-Décosse pour emprunter la rue Notre-Dame, la visibilité n'est pas bonne lorsqu'il y a des autos de stationné face au 628, rue Notre-Dame.

Après discussion, le conseil municipal suggère de relocaliser le dépôt « boîte à linge » à un autre endroit, ce qui permettrait d'avoir une meilleure visibilité.

2019-05-113 22.2 COUPE DE GAZON / PARC CÉCILE-ROCHEFORT

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux (2) soumissions pour la coupe de gazon au parc Cécile-Rochefort, à savoir :

Nom du soumissionnaire	Prix (avant taxes)	Prix (avec taxes)
Gazon Simon Charland	14 000 \$	16 096.50 \$
Les Entreprises Mr. J3C	10 497.81 \$	12 069.86 \$

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Les Entreprises Mr. J3C inc. » au montant de 10 497.81 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

2019-05-114 22.3 ARBRES MORTS / RIVIÈRE DES ANGLAIS

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs arbres morts dans la Rivière des Anglais;

CONSIDÉRANT que ces arbres causent des obstructions et créés des embâcles au printemps;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE décréter les travaux afin d'enlever les arbres morts dans la Rivière des Anglais et d'en assumer les coûts.

ADOPTÉ

2019-05-115 22.4 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS « AVIZO EXPERTS-CONSEIL » RUE DES PINS

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme « Avizo Experts-Conseil » pour la préparation de plans et devis pour la réfection des infrastructures de la rue des Pins entre les rues Notre-Dame et Saint-Clément au montant de 4 800 \$, plus taxes;

CONSIDÉRANT que cette firme a déjà reçu un mandat pour la préparation des plans et devis pour la Phase IV;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de service au montant de 4 800 \$, plus taxes de la firme « Avizo Experts-Conseil » (N/Réf : GMDU-18-1406).

ADOPTÉ

2019-05-116

22.5 ARPENTAGE RUE DES PINS / MANDAT « DENICOURT ARPENDEURS-GÉOMÈTRE INC. »

CONSIDÉRANT le besoin d'arpenter la rue des Pins pour la réalisation de travaux;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER « Denicourt Arpenteurs-géomètre inc. » à procéder au levé topographique de la rue des Pins avant la réalisation des plans et devis des travaux d'infrastructures.

ADOPTÉ

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

23. UPA DU HAUT-SAINT-LAURENT / PROJET DE RÈGLEMENT NO. 085-2018-02

Le conseil municipal accuse réception de la lettre de l'UPA du Haut-Saint-Laurent dans laquelle il partage certaines inquiétudes du milieu agricole quant à certaines dispositions pour le projet de règlement no. 085-2018-02 modifiant le règlement de construction défendues sur le territoire.

Étant donné qu'une consultation publique a eu lieu avant la séance régulière de ce soir, le conseil municipal a décidé de reporter le projet de règlement afin d'y apporter des modifications.

24. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 085-2018-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NO. 085-2004 AFIN D'AJUSTER LES DISPOSITIONS QUANT AUX CONSTRUCTIONS DÉFENDUES SUR LE TERRITOIRE

CONSIDÉRANT qu'une consultation publique a eu lieu ce soir, avant la tenue de la séance régulière;

CONSIDÉRANT les diverses questions posées par les citoyens présents;

Le conseil municipal a décidé d'étudier à nouveau le règlement et d'y apporter des modifications avant de procéder à l'adoption.

25. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 083-2018-35 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 083-2004 AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS QUANT À L'ABATTAGE D'ARBRES EN PÉRIMÈTRE URBAIN, AUX ENSEIGNES DÉROGATOIRES, AU LOGEMENT

ACCESSOIRE, AUX POULES URBAINES ET AU CHENIL OU CHATTERIE OU PENSION POUR ANIMAUX DOMESTIQUES

CONSIDÉRANT qu'une consultation publique a eu lieu ce soir, avant la tenue de la séance régulière;

CONSIDÉRANT les diverses questions posées par les citoyens présents;

À l'article 86.4, remplacement d'un arbre abattu en périmètre urbain en contravention au présent règlement, le conseil municipal demande de spécifier qu'il y aura une amende au contrevenant qui ne prend pas de permis d'abattage d'arbres pour la zone urbaine.

2019-05-117 26. MANDAT À « INFRASTRUCTEL » / CONCORDANCE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la firme d'urbanisme « Infrastructuel » à préparer des règlements de concordance pour divers règlements municipaux.

ADOPTÉ

2019-05-118 27. RECOMMANDATION COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / 436, RANG DUNCAN - PIIA

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 436, rang Duncan désire ajouter deux (2) fenêtres sur le mur du côté de la Route 203;

CONSIDÉRANT que les anciennes ouvertures sont toujours apparentes;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPUYER la recommandation pour l'émission du permis pour permettre deux (2) ouvertures au mur côté de la Route 203, afin d'ajouter deux (2) fenêtres comme celle à l'avant de l'édifice du 436, rang Duncan. Le conseil municipal mandate M. Sébastien Pelletier, inspecteur municipal à émettre le permis.

ADOPTÉ

2019-05-119 27.1 RECOMMANDATION COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / 634, RUE NOTRE-DAME - PIIA

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 634, rue Notre-Dame désire changer toutes les fenêtres et la porte de façade;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPUYER la recommandation pour l'émission du permis pour permettre le remplacement des fenêtres et de la porte de façade. Le conseil municipal mandate M. Sébastien Pelletier, inspecteur municipal à émettre le permis.

ADOPTÉ

27.2 546-548, RUE NOTRE-DAME - PIIA

Des acheteurs veulent savoir s'ils pourraient démolir le bâtiment qui est dans un état avancé afin d'y implanter autre chose. Les membres du comité consultatif d'urbanisme désirent connaître ce qui remplacerait ce bâtiment avant de prendre une décision.

2019-05-120 27.3 DEMANDE DE GALI IMMOBILIER / 580, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT que « Gali Immobilier » a fait l'acquisition de l'emplacement de la Caisse Desjardins situé au 580, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que le nouvel acquéreur veut changer l'enseigne sur le poteau et ajouter une deuxième enseigne sur la façade avant;

CONSIDÉRANT que des plans ont été préparés par « Enseigne Plus » et présentés au comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de retenir l'option #1 sur poteau et d'autoriser deux (2) enseignes « Desjardins & Gali » sur la façade avant;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPUYER la recommandation du comité consultatif d'urbanisme qui est de retenir l'enseigne « option #1 » sur poteau et d'autoriser deux (2) enseignes sur le mur de la façade avant. Le conseil municipal mandate M. Sébastien Pelletier, inspecteur municipal à émettre le permis.

ADOPTÉ

DEMANDE DE M. SYLVAIN BOURDEAU / PROJET 4 LOGEMENTS RUE SAINT-ALEXIS

M. Sylvain Bourdeau a déposé antérieurement une demande afin de construire un quatre (4) logements dans la zone C-3.

Monsieur le conseiller Richard Beaudin dépose une lettre de M. Bourdeau dans laquelle il demande un changement de zonage afin d'y inclure des quatre (4) logements dans la zone C-3, ainsi que des signatures qui sont en faveurs de ce changement de zonage.

2019-05-121 27.4 APPUI CHANGEMENT DE ZONAGE « ZONE C-3 » / MANDAT INFRASTRUCTEL

CONSIDÉRANT que M. Sylvain Bourdeau a déposé antérieurement une demande afin de construire un quatre (4) logements dans la zone C-3, rue Saint-Alexis;

CONSIDÉRANT qu'il faut modifier la réglementation actuelle afin d'autoriser ce type de construction;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la firme d'urbanisme « Infrastructel » à préparer une modification au règlement de zonage afin d'autoriser dans la zone C-3 la construction de quatre (4) logements sur le lot #6 070 712.

ADOPTÉ

28. SUIVI DOSSIER 356, MONTÉE MERCIER

Le conseil municipal est informé que les pneus au 356, montée Mercier ont été enlevés et qu'il reste les autos de derby à disposer. Nous demanderons à l'inspecteur municipal de faire un suivi pour les autos de derby.

2019-05-122 29. CONGRÈS COMBEQ / 2-3-4 MAI 2019

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER M. Sébastien Pelletier, inspecteur municipal à participer au congrès de la COMBEQ et de défrayer tous les coûts reliés à ce congrès.

ADOPTÉ

2019-05-123 29.1 DEMANDE CPTAQ / AGRANDISSEMENT MORCELLEMENT LOT #6 040 104

CONSIDÉRANT la demande de morcellement pour le lot #6 040 105;

CONSIDÉRANT que « Ferme Windy Ridge Farm » est déjà propriétaire du lot contigu #5 483 765;

CONSIDÉRANT que ce morcellement a pour but d'agrandir leur cheptel de bovins déjà existant sur le lot #5 483 765;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander à la CPTAQ d'accepter le morcellement du lot # 6 040 104 en faveur de « Ferme Windy Ridge Farm ».

ADOPTÉ

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2019-05-124 30. CAMP DE JOUR 2019 / ENGAGEMENTS MONITEURS

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder à l'embauche de moniteurs pour le camp de jour 2019;

CONSIDÉRANT qu'un appel de mise en candidature a été affiché;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu des mises en candidature et que les candidats ont été rencontrés;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER les personnes suivantes soient M. Nicolas Laberge, Mlles Bianelle Savage, Claudie Barré, Khloé Allard au poste d'animateur pour le camp de jour 2019. Mlle Marianne Langevin sera engagée comme substitut. Les candidats seront rémunérés au salaire minimum en vigueur.

ADOPTÉ

31. SUIVI DEK HOCKEY

La directrice générale, Mme Céline Ouimet, mentionne avoir demandé des prix à des contracteurs pour réaliser la surface de dek hockey et nous avons eu aucun retour.

2019-05-125 32. COURSE DES COULEURS 9 JUIN 2019 / DEMANDES

CONSIDÉRANT qu'il y aura une course des couleurs le 9 juin prochain;

CONSIDÉRANT que le comité désire avoir notre collaboration et notre participation à l'organisation de cet événement;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER les demandes suivantes :

- Emprunt de barrières de sécurité;
- Emprunt du véhicule de la voirie;
- Avoir accès au chalet des loisirs;
- Tonte de gazon avant l'événement;
- Ouverture des bandes de la patinoire;
- Utilisation de notre site internet pour les inscriptions en ligne à la course.

Une copie de la demande sera remise à M. Stéphane Laberge, chef d'équipe.

ADOPTÉ

2019-05-126 33. APPROBATION « CIRCUIT PIÉTONNIER » / MME AUDRÉE BOURDEAU

CONSIDÉRANT la demande de Mme Audrée Bourdeau pour la réalisation d'un « Circuit piétonnier » qui débutera en avant de l'école Montpetit (rue Wood) pour se terminer au Parc Cécile-Rochefort (rue des Pins);

CONSIDÉRANT que ce projet sera réalisé sur le trottoir municipal;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Mme Audrée Bourdeau à réaliser le «Circuit Piétonnier ».

ADOPTÉ

2019-05-127 34. RENCONTRE VILLE ET VILLAGE EN SANTÉ / 23 MAI 2019

CONSIDÉRANT qu'il y aura une rencontre des Villes et Villages en santé de la Montérégie le 23 mai prochain;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs à participer à cette rencontre et de défrayer les coût reliés à cette journée.

ADOPTÉ

2019-05-128 35. PRIMADA / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Chrysostome autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à présenter une demande d'aide financière PRIMADA pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

2019-05-129 36. PROTOCOLE D'ENTENTE « PROJET SERA »

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente de partenariat pour le « Projet SERA » sera signé avec la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un point de service a été désigné pour assurer un lieu physique et mettre à contribution ses locaux;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur Gilles Dagenais à signer le protocole d'entente entre les parties.

ADOPTÉ

2019-05-130 37. 9^e ÉDITION « DÉFI VÉLO » / 23 AOÛT 2019

CONSIDÉRANT la tenue de la 9^e édition « Défi Vélo » qui aura lieu le 23 août prochain;

CONSIDÉRANT que les profits de cette journée seront versés à la nouvelle campagne de financement de la Fondation de l'Hôpital du Suroît;

CONSIDÉRANT que les cyclistes emprunteront nos routes municipales;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER le passage des cyclistes le 23 août prochain.

ADOPTÉ

2019-05-131 37.1 NOMINATION REPRÉSENTANT « CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTI-SERVICES UN COIN CHEZ-NOUS 1983 »

CONSIDÉRANT la demande de l'organisme antérieurement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire nommer un représentant municipal qui assistera aux assemblées du c.a. de l'organisme « Centre communautaire Multi-services Un Coin Chez-Nous 1983 »;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer Monsieur le Maire Gilles Dagenais comme représentant de la Municipalité de Saint-Chrysostome à assister aux assemblées du c.a. de l'organisme communautaire.

ADOPTÉ

37.2 SUBVENTION QADA

Le conseil municipal accuse réception d'un nouveau programme intitulé « Soutien aux actions locales et régionales », qui vise à accroître la qualité de vie des aînés dans leurs communautés. Puisque la municipalité ne peut pas présenter une demande, elle en discutera avec la table de concertation des aînés.

37.3 LOISIR CULTUREL « JOURNÉE MONTÉRÉGIENNE » / 22 MAI 2019

Loisirs et Sport Montérégie organise le 22 mai prochain, à une journée loisir culturel Montérégienne qui se tiendra à Varennes. Le conseil municipal ne désire pas y participer.

CONTRIBUTIONS MUNICIPALES & APPUI

2019-05-132 38. 74^E ÉDITION DU PIQUE-NIQUE HOLSTEIN QUÉBEC INC. / DEMANDE DE COMMANDITE

CONSIDÉRANT la tenue du 74^e édition du pique-nique Holstein Québec inc. le 20 juillet prochain dans notre région;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE verser une contribution financière de 125 \$ pour la tenue de cet événement.

ADOPTÉ

2019-05-133 39. COURS DE DANSE / DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière afin de défrayer les coûts de cours de danse de Mlle Emma Lavoie;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE verser une contribution financière de 45 \$ pour les cours de danse.

ADOPTÉ

CAMPAGNE PROVINCIALE D'ARRACHAGE HERBE À POUX 2019

Le conseil municipal a pris connaissance de la « Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2019 ». De la publicité sera mise en ligne via notre site web et page facebook afin de sensibiliser la population.

2019-05-134 40.1 MÉRITAS ÉCOLE DE SAINTE-MARTINE

CONSIDÉRANT que l'école Sainte-Martine organise une soirée méritas afin de souligner la réussite et l'engagement scolaire de certains élèves pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT que élèves de notre municipalité fréquentent cet établissement;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE verser une contribution financière de 100 \$ à l'école de Sainte-Martine.

ADOPTÉ

41. VARIA

41.1 SUBVENTION SALARIALE 2019 / EMPLOI QUÉBEC

Considérant que la Municipalité de Saint-Chrysostome accepte la responsabilité du projet de « subvention salariale 2019 » présenté;

La Municipalité de Saint-Chrysostome autorise Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-05-135 42. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 23H05 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
